

PRÉVENTION



VOLS DE MOTEURS DE BATEAUX ET D'INSTRUMENTS ÉLECTRONIQUES

BONNES PRATIQUES PENDANT LA MISE EN HIVERNAGE DE VOS EMBARCATIONS

- ▶ Soyez vigilant et ne négligez aucun paramètre
- ▶ Signalez immédiatement tout problème ou comportement suspect au 117 et ne touchez à rien
- ▶ Mettez un traceur GPS dans vos moteurs
- ▶ Retirez si possible le moteur pour l'hivernage ou des pièces rendant le moteur inintéressant (par exemple l'hélice)
- ▶ Stationnez votre bateau avec le côté moteur contre un mur ou un obstacle pour compliquer le vol
- ▶ Si votre bateau est sur une remorque, posez-là sur des cales et enlevez les roues afin de ne pas vous faire voler l'ensemble
- ▶ Mettez un système anti-vol sur l'accroche remorque et un coupe circuit empêchant le démarrage du moteur
- ▶ Laissez un minimum d'accessoires dans votre bateau, retirez si possible les appareils électroniques (radar, GPS, etc.)
- ▶ Pensez à contracter une assurance contre le vol
- ▶ Relever tous les numéros de série (embarcation, appareils électroniques, etc.) et faites des photos de votre embarcation